



## **ONU : Mode d'emploi du droit de tuer**

par Newton Bowles

*Newton Bowles a commencé à travailler pour l'ONU en 1945 peu après sa création. Il est ensuite devenu directeur des Programmes mondiaux du Fonds international des Nations Unies pour le secours de l'enfance (l'UNICEF). Né en Chine de parents canadiens, diplômé de l'Université de Toronto, il est maintenant retraité mais il continue à conseiller l'UNICEF et il représente le Groupe des 78 et l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) à l'ONU. Chaque année, M. Bowles présente au G78 et à l'ACNU un rapport sur la réunion de l'Assemblée générale de l'ONU et il prend la parole lors d'un déjeuner mixte à Ottawa. L'article qui suit s'inspire de ce discours. On peut aussi prendre connaissance du rapport complet sur le site Web de l'ACNU : <[www.unac.org](http://www.unac.org)> (en anglais uniquement).*

Au cours de ce siècle regretté, nous avons eu nos orgies : la Première Guerre mondiale pour mettre fin à la guerre, la Deuxième Guerre mondiale pour nous sauver des griffes d'Hitler, et de multiples guerres de purification quasi religieuses - outre les nazis, la démente hindou-musulmane en Inde, les millions de victimes de psychopathes doctrinaires en Russie et en Chine, et bien d'autres encore. Que les Nations Unies aient pu naître au milieu de cet enfer tient un peu du miracle!

La Charte des Nations Unies est un document remarquable. Elle décrète que la guerre est haïssable, que nous renonçons à la guerre, que nous allons essayer de régler nos conflits internationaux par la discussion et la négociation; et que si nous n'y parvenons pas, nous confierons aux Nations Unies le droit d'user de la force, le droit de tuer. Nous prêterons nos armées à l'ONU pour que l'ONU puisse agir en notre nom à tous.

Jusqu'à présent, tout va bien, mais il y a tout de même quelques hics. Le premier est le suivant : la Société des nations a échoué parce qu'elle était incapable d'agir. Les Nations Unies pourront agir parce qu'elles auront un Conseil de sécurité qui pourra agir au nom de tous. Et pour plus de sûreté, nous maintiendrons la puissante alliance de nos pays durant la guerre en en faisant des membres permanents du Conseil. En temps de paix comme en temps de guerre, ils agiront à l'unisson (d'où le veto). C'est le premier hic.

Le deuxième hic, c'est que le Conseil de sécurité réglera les différends *entre* États; les États conserveront leur pouvoir souverain à *l'intérieur* de leurs frontières.

Par conséquent, les pays membres de l'ONU - les gouvernements nationaux - lui délèguent le droit de tuer des étrangers tout en conservant leur droit à tuer leurs propres ressortissants. Même en temps de paix, les espions se font traiter sans ménagement; et partout où la peine capitale est sanctionnée, le meurtre est en fait un crime contre l'État tueur.

On pourrait dire que dès le début, l'ONU était piégée par ces défauts constitutionnels, ou l'on pourrait dire aussi que la structure de l'ONU était simplement le reflet de la réalité politique. On pourrait aussi dire que les fondateurs de l'ONU avaient une vision à court terme : ils n'avaient pas prévu la diffusion du pouvoir au-delà des pays de l'alliance de la guerre; ils n'avaient pas prévu le déclin des guerres entre États et la prolifération des conflits internes; pas plus qu'ils n'avaient prévu les répercussions de la mondialisation sur la souveraineté des États. Ils n'avaient pas prévu la guerre froide bipolaire qui se résoudrait en une paix froide unipolaire dans laquelle les grands États-Unis d'Amérique ne savent plus que faire du bébé qu'ils ont mis au monde, l'ONU. Ceci m'amène à l'Assemblée générale actuelle. Qui a le droit de tuer?

Allons-y. Nous sommes en septembre 1999. L'actualité est au Kosovo et au Timor oriental. Le Conseil de sécurité est une fois de plus paralysé, cette fois sur la question du Kosovo, cependant qu'il réussit tout juste à progresser un peu sur le Timor oriental. La 54<sup>e</sup> Assemblée générale débute. Kofi Annan prononce ce qui va être le discours programme de cette Assemblée. Que dit-il dans cette allocution lumineuse le 20 septembre? Il dit que les Nations Unies poursuivent un bien commun qui transcende la souveraineté nationale. Il dit que les gouvernements modernes existent non pas pour dominer le peuple, mais pour le servir. Il dit que les droits humains universels - le droit humanitaire - confèrent à l'ONU, gardien du bien commun, le devoir d'intervenir d'une manière ou d'une autre partout où il y a des violations massives des droits humains. Il déclare que l'ONU a le devoir de s'attaquer aux causes de la guerre et de créer les conditions de la paix. Là où il y a une crise profonde, quand toutes les télévisions montrent des violations massives, l'ONU - le Conseil de sécurité - a la responsabilité morale et juridique d'intervenir. Si l'ONU - le Conseil de sécurité - est paralysée, quelqu'un d'autre agira, ou devrait le faire tout au moins, comme ce fut le cas au Kosovo, mais non au Rwanda. Développant ce message, il ajoute : naturellement, l'ONU ne devrait pas attendre l'explosion, elle devrait la prévoir et intervenir préventivement. Mais en dernier recours, l'ONU peut faire appel à la force, peut exercer le droit de tuer.

Je dois préciser qu'en me concentrant ici sur le droit à tuer, je vous ai écartés de l'argumentation centrale de Kofi Annan qui était de développer la prévention par tous les moyens possibles avant de recourir à la force.

Il se trouvait néanmoins que, vu l'actualité au Kosovo et au Timor oriental, l'Assemblée générale avait plutôt tendance à voir l'intervention de l'ONU, « l'intervention humanitaire », comme une épreuve de force. Kofi Annan touche alors deux des nerfs les plus sensibles de l'ONU : d'une part, il parle de régler le problème du Conseil de sécurité, et d'autre part, il parle de domestiquer les droits humains. Cela faisait six ans qu'on cherchait, mais en vain, à régler le problème du Conseil de sécurité en le rendant plus

représentatif des Nations Unies. Pourquoi les 188 membres de l'ONU devaient-ils s'en remettre aux 15 membres du Conseil pour les interventions? Quant aux droits humains, si les principes généraux sont universels, de quel droit peut-on décider qu'ils doivent être appliqués de façon identique dans tous les pays? De quelles Nations Unies parle-t-on? À qui appartient l'ONU, qui dirige l'ONU? Attention aux soi-disant « interventions humanitaires » qui pourraient bien être une forme déguisée d'exploitation néo-coloniale des faibles. Le consensus officiel de la Conférence de Vienne sur les droits humains en 1993 n'a pas signifié que ces arguments avaient disparu. Pour les Occidentaux que nous sommes, ils paraissent peut-être spécieux, mais ils ont leur fondement historique.

Si vous avez suivi la récente Assemblée générale, vous connaissez la position de Kofi Annan sur les interventions humanitaires. En revanche, il est moins probable que vous soyez au courant du discours qu'il avait préparé pour la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle. Les manifestants l'ont empêché de parler, mais le texte de son discours a cependant été distribué. Il faut le voir comme un complément à son discours sur l'intervention, comme une partie intégrante de sa vision de l'ONU. (Ces deux discours sont joints à mon présent rapport sur l'ONU.) Il considère que l'OMC, de manière symbolique aussi bien que dans la pratique, manifeste le pouvoir des économies avancées sur les faibles, les riches s'enrichissant cependant que les pauvres s'appauvrissent. Le commerce l'emporte sur les droits humains.

Quel est le rapport avec le droit à tuer? Vous avez déjà entendu parler de pauvreté, de plus d'un milliard d'humains qui survivent à peine avec l'équivalent d'un dollar par jour? Ici au Canada, vous pouvez vous faire traîner au tribunal si vous affamez un petit enfant, car c'est une forme de violence envers les enfants. Mais personne ne se fait accuser d'organiser la famine d'un million d'enfants. C'est comme la guerre, où l'assassinat collectif est un acte héroïque. Nous rendons hommage aux grands pontes de la malnutrition infantile du millénaire. On découvre souvent la pauvreté là où on ne l'attendait pas. Elle engendre non seulement la malnutrition, mais aussi les maladies infectieuses, l'atrophie des cerveaux et des corps, le crime, la prostitution, une véritable bombe à retardement politique. L'an dernier, lors du Forum économique mondial à Davos, Kofi Annan a lancé aux multinationales le défi de s'associer à l'ONU pour lutter contre les problèmes sociaux, économiques et environnementaux. Qui a le droit de tuer? Il existe plus d'une façon de tuer.

En fait, les Conventions des Nations Unies sur les droits humains affirment déjà les droits sociaux et économiques, et la Commission des droits de l'homme a chargé des contrôleurs de se pencher sur la pauvreté. On n'en entend pas beaucoup parler.

Qu'est-ce que tout cela a donné à l'Assemblée générale? En matière de droit économique, les « non-alignés » et le Groupe des 77 tiennent bon en tant que protagonistes des pays désespérément pauvres, les pays les plus négligés et les moins développés. L'ONU est le seul endroit où ils peuvent faire entendre leur voix. Ils disent qu'ils veulent une ONU forte et compétente pour promouvoir leur cause. Tout le monde convient que la mondialisation est amoral, qu'il faut d'une façon ou d'une autre lui inculquer une conscience sociale. Même le FMI et la Banque mondiale ont fait de la réduction de la

pauvreté leur première priorité. L'objectif de l'ONU est de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Pauvreté à mort, ou mort à la pauvreté?

Et les autres formes d'intervention, politique et militaire, et le droit à tuer? Si l'on commence par examiner les machines de guerre, on constate certains progrès, surtout en Europe, mais le commerce mondial des armes représente toujours 750 milliards de dollars par an. Nous ne faisons que commencer à envisager les moyens de réglementer les petites armes qui sont les instruments de mort dans la trentaine de conflits actuellement en cours. D'importantes mesures visant à enrayer la production d'armes biologiques et chimiques sont en voie d'élaboration, mais le désarmement nucléaire est en panne. L'OTAN dit que le nucléaire, c'est la sécurité; l'Inde et le Pakistan lui font écho. Il y a là un arsenal d'extermination suffisant pour régler tous nos problèmes. Qui propose de remettre ces armes à l'ONU?

Pendant ce temps, nous devons bien continuer à vivre comme si nous allions continuer à vivre, et nous retournons donc à cette Assemblée générale des Nations Unies et aux interventions humanitaires. Ici, le Canada est du côté des anges - c'est-à-dire de nos anges - après avoir mis de l'avant il y a quelques années l'idée de la sécurité *humaine*. L'Europe et la plupart des pays de notre Commonwealth lui ont emboîté le pas, et ont tous appuyé Kofi Annan. Même la Thaïlande a été d'accord.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont été divisés. La Chine et la Russie, qui avaient chacune leurs problèmes intérieurs, ont dit que les droits humains les regardaient, et qu'il n'était pas question que l'ONU intervienne sur leur territoire.

L'Afrique a eu une attitude ambivalente. Parfois, les Africains ont accusé l'ONU d'aider l'Europe et de négliger l'Afrique. L'Algérie, présidente de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), a demandé si l'ONU n'intervenait que contre les pauvres - bonne question si l'on pense à la Tchétchénie. Quoi qu'il en soit, a déclaré l'Algérie, l'ONU ne peut intervenir que si l'État concerné y consent. L'Amérique du Sud, qui se méfie des gringos, dit qu'il n'est pas question d'empiéter sur la souveraineté des États. Même le président de la Colombie, Pastrana, dont les États-Unis essaient d'asseoir l'autorité, le dit. L'Amérique centrale - le Salvador et le Guatemala - expriment cependant leur reconnaissance à l'ONU pour son intervention habile qui leur a permis de régler un conflit interne catastrophique. Au Moyen-Orient, l'Égypte pense qu'il serait peut-être bon de chercher à mettre à jour sa doctrine de l'ONU, l'Agenda pour la paix.

Alors, sur quoi a débouché le défi historique de Kofi Annan? Il n'y a toujours pas de réponse à cette question.

Quand on observe sur un plan plus vaste la situation dans le contexte de l'Assemblée générale et de l'ONU, la mauvaise nouvelle, c'est que le rejet du traité d'interdiction des essais nucléaires par le Sénat américain a porté un coup aux initiatives visant à contrôler et à supprimer les armes atomiques. La bonne nouvelle, c'est que les États-Unis sont là, qu'ils versent suffisamment d'argent à l'ONU pour lui permettre de se maintenir à flot même si c'est dans des conditions que les 187 autres membres trouvent dures à avaler. Le

Conseil de sécurité, sous l'impulsion du Canada, s'est prononcé pour la prévention des conflits violents au lieu de la simple intervention dans des conflits ouverts; il a aussi assumé la responsabilité de la protection des civils et de l'aide humanitaire. L'effectif de maintien de la paix de l'ONU, qui était de 14 000 Casques bleus en 1999, est passé à plus de 30 000 au début de cette année. L'entreprise de construction d'une nation au Kosovo et au Timor oriental par l'ONU est une remarquable expérience nouvelle. Ce monde d'États meurtriers n'a pas renoncé à ses machines de guerre, mais il a commencé à remettre quelques armes à l'ONU.